

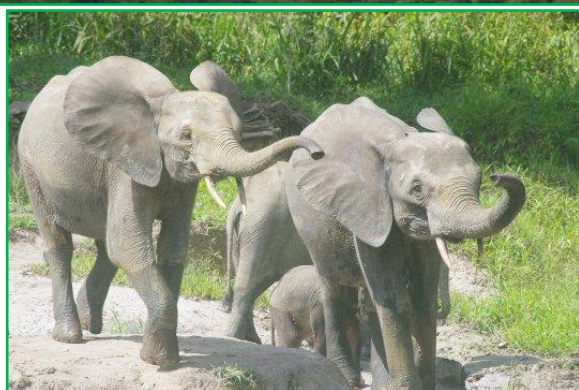
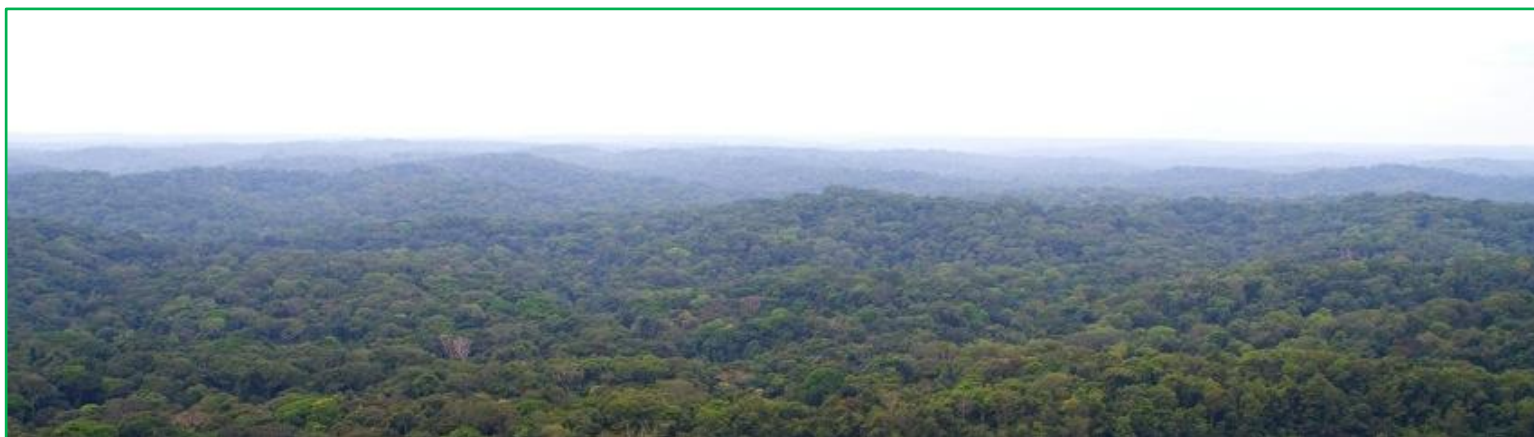
RAPPORT ANNUEL 2025

Suivi-Évaluation des indicateurs de performance Environnementale

CFAD Precious Woods - CEB



PRECIOUS WOODS





SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
TABLEAUX ET FIGURES	4
INTRODUCTION	5
PRODUCTION ET TRANSFORMATION	6
1.1 SUIVI DE L'EXPLOITATION	6
1.1.1 ZONES EXPLOITEES DANS L'ANNEE	6
1.1.2 VOLUMES EXPLOITES ET INTENSITE D'EXPLOITATION	6
1.1.3 VOLUMES COMMERCIAUX ET TAUX DE COMMERCIALISATION	11
1.2 IMPACTS DE L'EXPLOITATION	11
1.3 SUIVI DES INDUSTRIES	14
1.4 SYNTHÈSE ET OBJECTIFS POUR 2025	14
GESTION DES POLLUANTS ET DECHETS	15
1.5 HYDROCARBURES	15
1.5.1 CONSOMMATIONS GASOIL	15
1.5.2 CONSOMMATION ET RECUPERATION DES HUILES	15
1.6 RECUPERATION DES BATTERIES ET ACCUMULATEURS	16
1.7 RECUPERATION DES FILTRES A HUILES	16
1.8 PRODUITS CHIMIQUES	17
1.9 OBJECTIFS POUR 2026	18
ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	18
1.10 STATISTIQUES GÉNÉRALES	18
1.11 REPARTITION DES AT (ACCIDENT DE TRAVAIL) ET IT (INCIDENT DE TRAVAIL) PAR SERVICE	18
1.12 ANALYSE DES CAUSES (TRAUMATOLOGIE)	19
1.13 REPARTITION DES AT PAR SECTEUR	19
1.14 RECOMMANDATIONS	20
SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS ILLÉGALES	20
1.15 CONTRÔLE DES BARRIÈRES FIXES	20
1.16 PATROUILLES MOBILES	20
GESTION DE LA FAUNE, DE LA CHASSE ET LUTTE ANTI-BRACONNAGE	21
1.17 SUIVI DES CHASSES ORGANISÉES	21
1.18 BILAN DES MISSIONS DE CONTRÔLE AVEC LES EAUX ET FORÊTS (LAB)	21
SUIVI DES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION	22



1.19 HVC 1 : CONCENTRATION DE BIODIVERSITE	22
1.19.1 HVC 1.1 : ZONES PROTEGEES / RESERVES NATURELLES	22
1.19.2 HVC 1.2 : CONCENTRATIONS D'ESPECES VULNERABLES, MENACEES OU EN DANGER D'EXTINCTION	22
1.19.3 HVC 1.3 : CONCENTRATION D'ESPECES ENDEMIQUES	25
1.19.4 HVC 1.3 : CONCENTRATIONS SAISONNIERES D'ESPECES	27
1.20 HVC 2 ET IFL : VASTES FORETS A L'ECHELLE DU PAYSAGE	27
1.21 HVC 3 : ÉCOSYSTEMES MENACES OU RARES	30
1.21.1 BAÏS, SALINES ET MARIGOTS	30
1.21.2 FALAISES D'OKONDJA	30
1.22 HVC 4 : SERVICES ECOLOGIQUES ESSENTIELS	31
1.22.1 HVC 4.1 : PROTECTION CRITIQUE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES ET CONTRE L'EROSION	31
1.23 ACTIVITES SOCIAL EXTERNE	32
1.24 HVC 6 : IDENTITE CULTURELLE TRADITIONNELLE	38
PARTENARIATS SCIENTIFIQUES	38



TABLEAUX ET FIGURES

<i>Tableau 1 - Superficies (ha) exploitées en 2025</i>	6
<i>Figure 1 – Carte des zones exploitées en 2025</i>	7
<i>Tableau 2 – Suivi annuel des volumes par essence et par AAC</i>	8
<i>Figure 2 - Comparaison des volumes exploités annuellement des principales essences de Bois Divers</i>	9
<i>Tableau 3 – Analyse des indicateurs d'exploitation par UFA</i>	10
<i>Figure 3 - Comparaison annuelle des volumes et intensités d'exploitation</i>	11
<i>Tableau 4 – Paramètres pour la quantification des impacts d'exploitation</i>	12
<i>Tableau 5 - Suivi annuel des impacts d'exploitation</i>	12
<i>Tableau 6 - Calcul de l'emprise des impacts sur les AAC au cours de l'année (11 017,41 ha)</i>	12
<i>Tableau 7 - Calcul de l'impact de l'abattage sur les bois en bordure des cours d'eau</i>	13
<i>Figure 4 - impact de l'abattage sur les bois en bordure des cours d'eau</i>	13
<i>Tableau 8 - Suivi des volumes transformés dans les scieries</i>	14
<i>Tableau 9 - Suivi des hydrocarbures</i>	15
<i>Tableau 10 - Suivi des consommations d'huile (L)</i>	15
<i>Tableau 11 - Suivi de la récupération des huiles</i>	15
<i>Tableau 12 - Suivi des batteries / accumulateurs</i>	16
<i>Tableau 13 - Suivi des filtres à huile</i>	16
<i>Tableau 14 : Consommation des principaux produits chimiques</i>	17
<i>Tableau 15 - Synthèse de la surveillance des accès à la CFAD</i>	20
<i>Tableau 16 - Suivi et résultat des patrouilles</i>	21
<i>Tableau 17 - Suivi des espèces abattues dans le cadre des chasses organisées</i>	21
<i>Tableau 18 - Bilan annuel des missions LAB</i>	21
<i>Tableau 20 - Suivi des efforts de protection de la flore</i>	23
<i>Tableau 21 – Effort de reboisement</i>	24
<i>Tableau 22 – Plants produits par essence</i>	24
<i>Figure 5 – Carte IFL du bloc 2 de la CFAD PW-CEB</i>	28
<i>Tableau 24 - Suivi des HVC 3</i>	30
<i>Tableau 25 - Protection des HVC 4 : suivi de l'impact des routes et débardages (AAC ouvertes)</i>	31
<i>Tableau 26 - Protection des HVC 4 : suivi des « Bois à l'Eau »</i>	32
<i>Tableau 27 - Suivi des Indicateurs Sociaux en Faveur des Communautés en 2025</i>	33

INTRODUCTION

Objectifs

L'objectif de ce rapport est d'évaluer la performance environnementale des activités réalisées par la société Precious Woods Compagnie Equatoriale des Bois (PW-CEB) tant en exploitation forestière et en transformation du bois qu'au niveau des activités connexes qu'elle met en œuvre pour suivre, gérer, maintenir et protéger les valeurs environnementales et services écosystémiques présents dans et autour de la concession qui lui est attribuée (faune, flore, Hautes Valeurs de Conservation).

Les indicateurs utilisés dans le présent rapport permettront d'obtenir :

- Des indications de résultats : performance de la société comparativement aux années précédentes ;
- Des indications de gestion : destinés à mesurer l'efficacité des procédures mises en place et/ou leur mise en œuvre.

Ce rapport doit aussi servir de base concernant les futurs rapports de suivi – évaluation annuels de la société Precious Woods.

Domaine d'application

Le présent rapport s'applique aux activités suivantes :

Production et transformation : Suivi de l'exploitation (essences et volumes exploités) depuis la forêt jusqu'à la scierie ;

Exploitation forestière : Ensemble des opérations réalisées en milieu forestier ;

Gestion des déchets, hydrocarbures : Ce domaine d'activité comprend la gestion des déchets et des hydrocarbures au sens large ;

Surveillance du territoire et des activités illégales : Ensemble des opérations de surveillance du territoire, principalement sur les activités telles que la chasse, l'exploitation forestière et minière ;

Gestion de la Faune, de la Chasse et Lutte Anti-Braconnage : Ensemble des activités de surveillance, prévention, sensibilisation et répression en vue de protéger les espèces fauniques ;

HVC : Ensemble des indicateurs de suivi des Hautes Valeurs de Conservation ;

Partenariat scientifique : Toutes les activités visant à améliorer la connaissance du milieu naturel et humain dans lequel évolue la société (flore, faune, sociologie, services écosystémiques), mais aussi les activités qu'entreprend la société pour former les jeunes élites gabonaises ou les chercheurs dans le domaine forestier.

Les activités « Social interne » (relation avec les travailleurs) font l'objet d'un rapport par le service RH et ne seront donc pas abordées dans le présent bilan.

PRODUCTION ET TRANSFORMATION

1.1 Suivi de l'exploitation

1.1.1 Zones exploitées dans l'année

En 2025, les opérations forestières se sont déroulées dans les assiettes annuelles de coupe (AAC) 1524, 2524, 2125, 3524, 3125 et 2023 PAT TIMBER pour une superficie totale exploitée de **11 299,06 ha**.

Tableau 1 - Superficies (ha) exploitées en 2025

AAC	Superficie exploitée (ha)	Superficie totale (ha)	% exploité	Date ouverture	Fin exploitation
Chantier BAMBIDIE					
1524	151,88	6035,96	2,52%	Juin-24	Janv-25
2023 PAT-TIMBER	1489,52	2360,84	63,09%	Juil-25	En cours
ss-total	1 641,40	8396,8	19,55%	-	-
Chantier OKONDJA					
2524	534,41	5002,85	10,68%	Févr-24	Mars-25
2125	2592,45	4041,616	64,14%	Févr-24	En cours
ss-total	3 126,86	9 044,47	34,57%		
Chantier LELAMA					
3524	768,61	2689,28	28,58%	Mars-24	Févr-25
3125	5480,54	6298,452	87,01%	Janv-25	En cours
ss-total	6 249,15	8 987,73	69,53%	-	-
Total	11 017,41	26 429,00			

Trois nouvelles AAC ont été ouvertes en 2025 (2125, 3125 et 2023 PAT-TIMBER), conformément au Plan d'Aménagement et Plans de Gestion des UFA respectives. La figure 1 de la page suivante montre les surfaces exploitées en 2025 par AAC.

1.1.2 Volumes exploités et intensité d'exploitation

Le tableau 2 (p.7) présente les volumes exploités par essence et par AAC, en m³/ha, ainsi que les intensités de prélèvement et les taux de commercialisation.

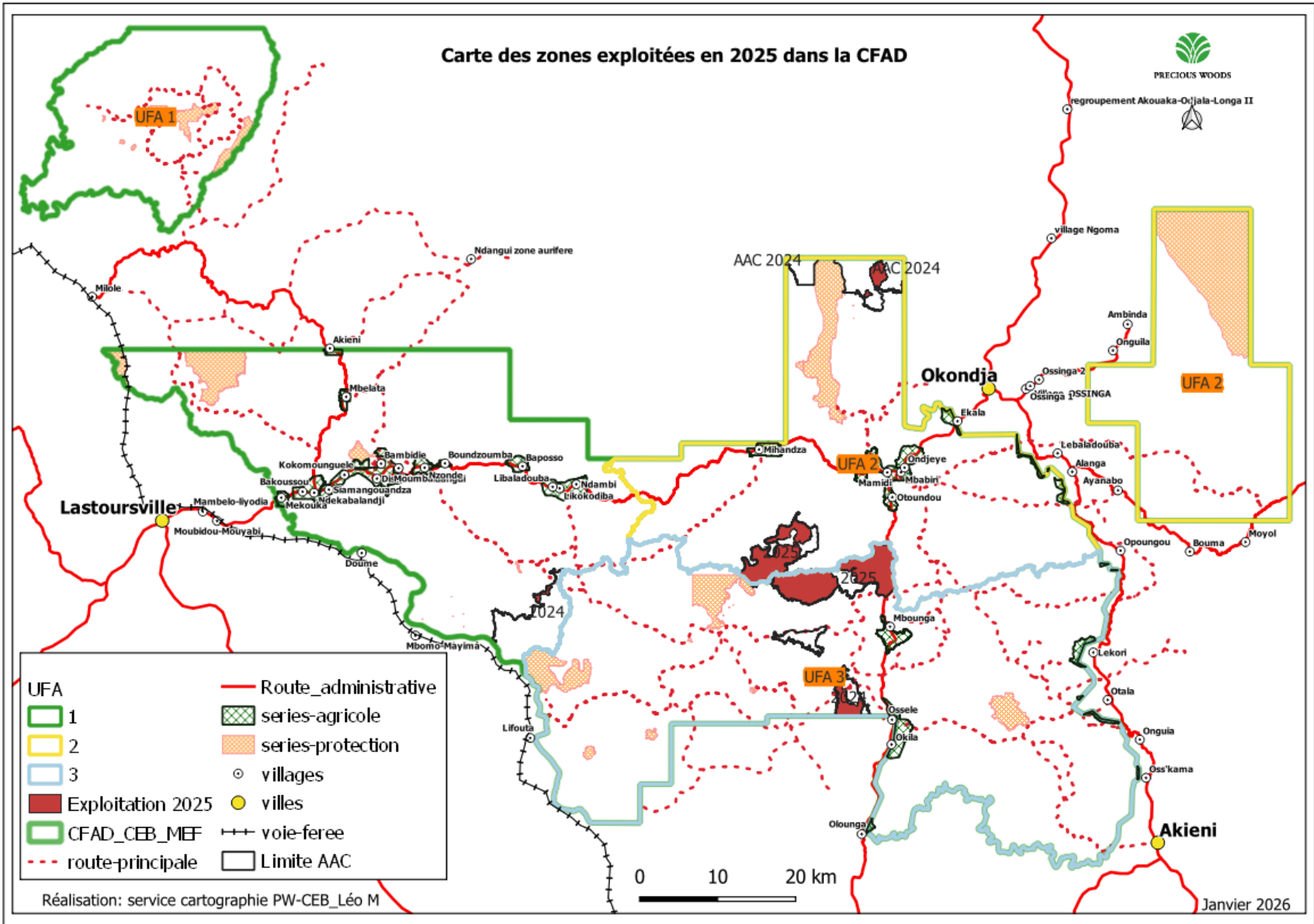


Figure 1 – Carte des zones exploitées en 2025

Tableau 2 – Suivi annuel des volumes par essence et par AAC

Essences	Vol abattu	Volume commercial							Taux de valorisation
			1524	2023 Pat-timber	2524-bloc1	2125	3524-bloc1	3125	
Azobé	12 232	10 528		4533,765	4857,681	1136,793			86%
Bilinga	347,367	288,777	6,659	113,135	49,754	52,53	7,609	59,09	83%
Diana	61,896	53,452				53,452			86%
Dibétou	1 752	1 436	8,36	242,848	82,367	75,465	31,52	995,545	82%
Doussié blanc	190,372	160,785				11,461	60,646	88,678	84%
Iroko	1024,897	799,185			284,102	210,867		304,216	78%
Izombe	7	5		4,705					70%
Movingui	1 345	1 063		215		204,441	149,831	493,631	79%
Okan	5 454	4 571	185	213	199,911	731,806		3240,775	84%
Okoumé	213 621	176 093	1 874		3 005	41 868	13 172	116 175	82%
Ozigo	667,254	475,532						475,532	71%
Padouk	4 936	4 023	88	1597,013	157,896	621,822	52,694	1506,068	82%
Padouk	213	173		173					81%
Wenge	31,969	25,882		25,882					81%
Total Général:	241 884	199 695	2 162	7 118	8 636	44 966	13 475	123 338	83%

En **BLEU** : Okoumé, essence principale, en **Orange** : Bois Divers avec volume commercial > 1 500 m³



En 2025, la production d'Okoumé représente 88% des volumes abattus en forêt avec 176 093m³ de volume commercial. Ceci représente une augmentation de 15 % par rapport à 2024 (171 822m³). En 2025 le taux de commercialisation de l'Okoumé s'élève à 82 %. L'Azobé, l'Okan, le Padouk et le Dibétou sont les quatre principales essences de bois divers et représentent respectivement 5%, 2%, 2% et 1% de volume commercial.

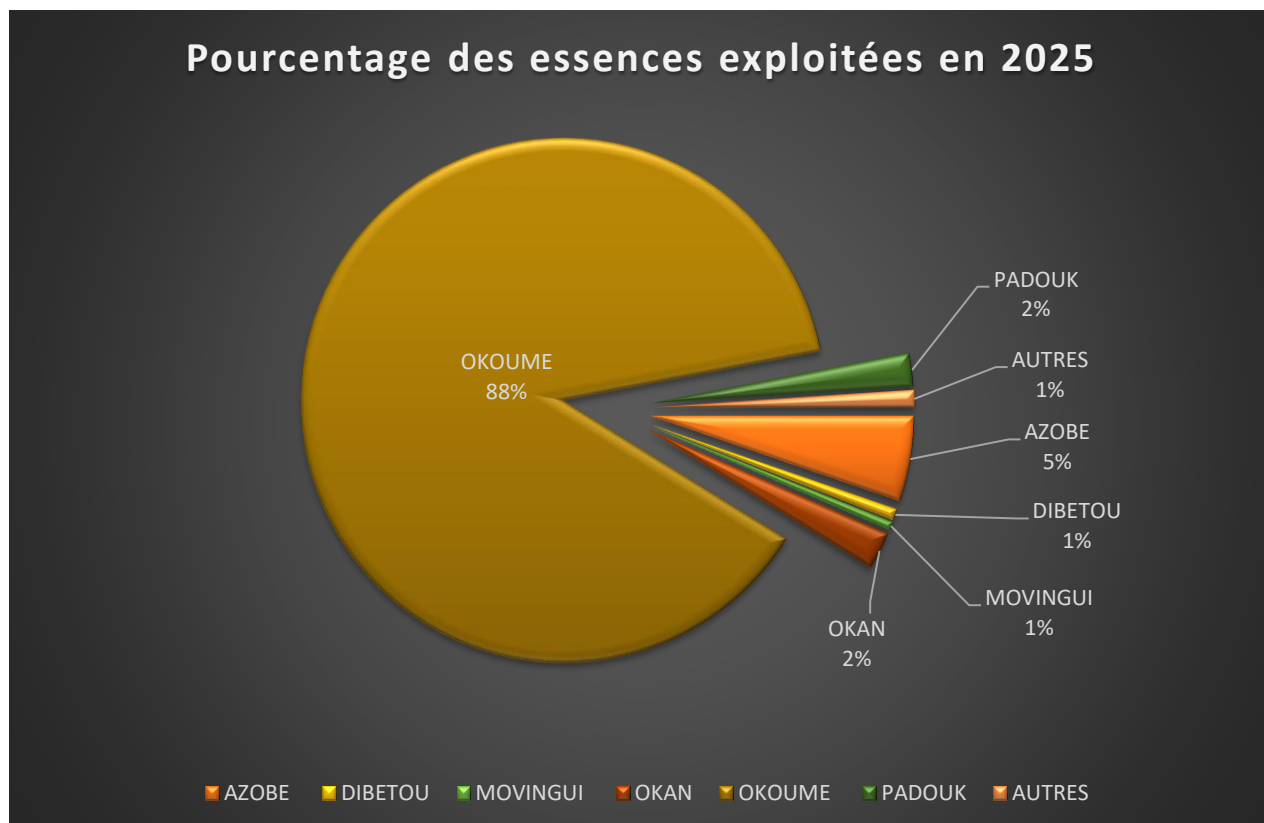


Figure 2 - Comparaison des volumes exploités annuellement des principales essences de Bois Divers

Le Tableau 3 ci-dessous présente les intensités d'exploitation par UFA. Le taux de prélèvement est calculé comme le ratio du nombre de pieds exploités par rapport à ceux inventoriés.



Tableau 3 – Analyse des indicateurs d'exploitation par UFA

AAC	Pieds inventoriés	Pieds Inventoriés OKOUME	Pieds exploités	Pieds Exploités OKOUME	Taux de prélèvement (%)	Taux de prélèvement OKOUME	Pieds exploités /ha	m ³ commerciaux /ha
UFA PAT TIMBER								
2023	2 832	0	766	0	27%	0%	0,51	5,68
UFA 1 - Bambidie								
1524	853	359	258	227	30%	63%	1,70	17,28
UFA 2 – Okondja								
2524	3 394	636	863	297	25%	47%	1,61	19,11
2125	9 983	7 994	6 507	6 142	65%	77%	2,51	20,62
Ss-total	13 377	8 630	7 370	6 439	55%	75%	2,06	19,87
UFA 3 – Lelama								
3524	3 758	3 039	2 249	2 197	60%	72%	3,85	31,62
3125	19 729	22 852	18 115	15 016	92%	66%	2,91	25,08
Ss-total	23 487	25 891	20 364	17 213	87%	66%	3,38	28,35
Total	40 549	34 880	28 758	23 879	71%	68%	2,38	21,15

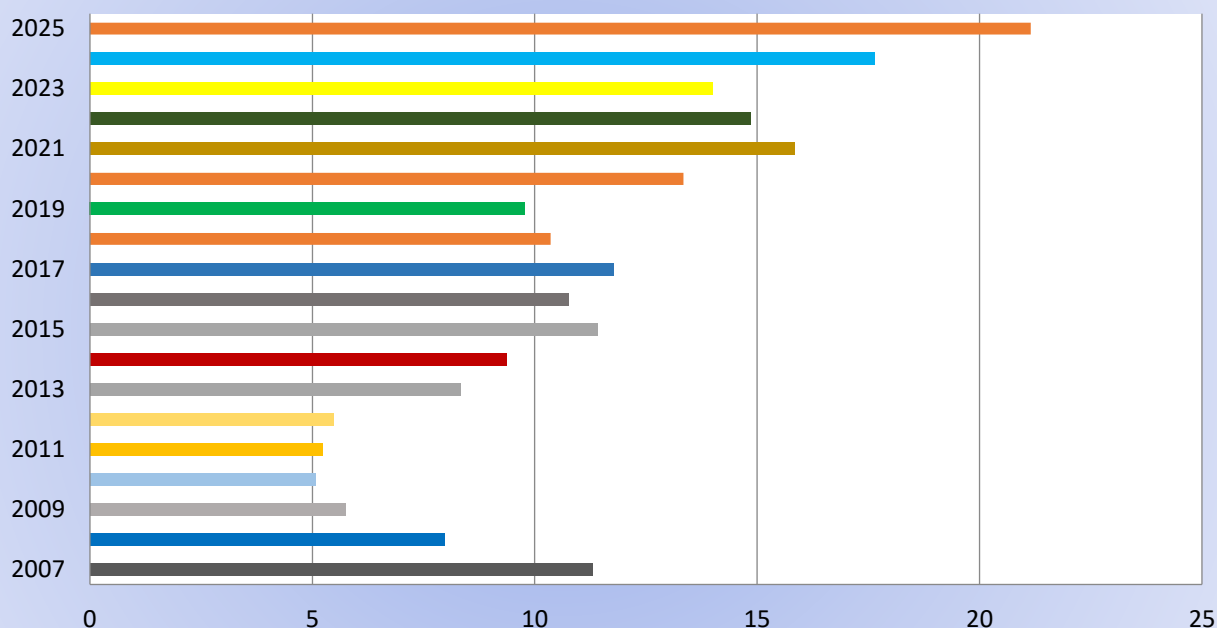
La différence d'intensité d'exploitation entre les chantiers s'explique par la différence de type forestier :

- En 2025, l'exploitation de l'UFA 1 et l'UFA PAT TIMBER s'est faite dans les types forestiers « Forêts à Okoumé et Beli » et « Forêts âgées à Okoumé ». Les forêts étant les plus âgées du massif, on y retrouve une faible population d'Okoumé ou complètement (cas de PAT TIMBER). Cette dernière étant l'essence la plus prisée, les volumes moyens par hectare sont donc plus faibles dans ces UFA (**5,68 m³/ha** pour PAT TIMBER et **17,28 m³/ha** pour BAMBIDIE) ;
- Les zones exploitées dans l'UFA 2 sont situées dans les « Forêts à Okoumé et Azobé » et « Forêts âgées à bois divers et Jeunes Forêts à Okoumé », avec des volumes importants en Azobé et en Okoumé. Le volume par hectare reste élevé cette année grâce à l'Okoumé car proche des zones savaniques (**19,87 m³/ha**).
- Enfin, les zones exploitées dans l'UFA 3 sont situées dans le type forestier « Jeunes Forêts à Okoumé » avec un volume moyen par hectare exploité plus important grâce à l'abondance d'Okoumé (**28,35 m³/ha**).

Au total, Le nombre de pieds abattus par hectare sur les zones exploitées en 2025 est de 2,38 pied/ha pour une moyenne de 21,15 m³/ha.



Evolution de la production par hectare (m3/ha)



	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
■ Densité m3/ha	11,29	7,97	5,75	5,08	5,23	5,47	8,34	9,37	11,41	10,75	11,78	10,36	9,78	13,34	15,84	14,84	14,00	17,64	21,15

Figure 3 - Comparaison annuelle des volumes et intensités d'exploitation

1.1.3 Volumes commerciaux et Taux de commercialisation

On entend par volumes commerciaux, l'ensemble des volumes qui sont vendus, soit aux scieries de PW-CEB, soit à l'usine de déroulage de CPL, soit à d'autres transformateurs locaux. Ils sont présentés dans le tableau 2.

Les taux de commercialisation correspondent au taux de valorisation des fûts par l'exploitation. En effet un fût donnera plusieurs billes, ce qui engendrera des rebus. L'objectif de l'exploitation est de limiter au maximum ces rebus tout en garantissant une rentabilité économique suffisante. L'évolution du taux de commercialisation, propre à chaque essence, démontre la capacité de la société à valoriser son bois. Il est calculé dans le tableau 2 comme le ratio des volumes commercialisés sur les volumes bruts abattus.

Le taux de commercialisation moyen en 2025 est de 83% ce qui peut être interprété comme un résultat très positif.

1.2 Impacts de l'exploitation

Dans ce chapitre, on a quantifié les impacts directs de l'exploitation ventilés par type d'impacts : routes principales et secondaires, débardage, construction des parcs à bois. Cette étude n'est effectuée que sur les AAC exploitées en 2025 (AAC 1524, 2524, 2125, 3524, 3125 et PAT TIMBER 2023). Les chiffres utilisés pour quantifier les impacts sont présentés dans le Tableau 4 ci-dessous.



Tableau 4 – Paramètres pour la quantification des impacts d’exploitation

Impact	Largeur Plateforme (m)	Ensoleillement (m)	Emprise (m)
Route principale	8	7-10	22-28
Route secondaire saison pluie	5-6	5-7	15-20
Route secondaire saison sèche	5	0	5
Piste débardage	4	0	4
Surface maximum parc (ha)			0,25

En 2025, la surface maximum par parc à bois en forêt a été maintenue à moins 0,25 ha suite aux résultats préliminaires d’une étude antérieure et interne, visant à requantifier la dimension de ces derniers.

Le tableau suivant présente les impacts d’exploitation par AAC. Les routes sont classées en routes principales et secondaires. Il faut noter que la réouverture de routes, bien que présentant la même emprise que lors d’une création, provoque moins d’impact puisque la régénération arborée est généralement légère.

Tableau 5 - Suivi annuel des impacts d'exploitation

Type	Routes principale (km)	Route secondaire saison pluie (km)	Route secondaire saison sèche (km)	Débardage (km)	Nbre parcs
Ouverture	0	19,71	26,05	225,86	185
Réouverture	51,35	75,10	8,135		

La réouverture route représente environ 74,62 % du total des routes construites en 2025.

L’emprise des activités d’exploitation est présentée pour les six (6) AAC dans le tableau ci-dessous (en superficie totale et % des AAC impactées).

Tableau 6 - Calcul de l'emprise des impacts sur les AAC au cours de l'année (11 017,41 ha)

Type	2025 (11 017,41 ha)	
	Surface route (ha)	Impact (%)
Rte principale	51,35	0,47%
Rte secondaire saison pluie	94,81	0,86%
Rte secondaire saison sèche	34,185	0,31%
Débardage	225,86	2,05%
Parc	185	1,68%
Trouées d'abattage	1006,530	9,14%
TOTAL	1597,735	14,5%



Tableau 7 - Calcul de l'impact de l'abattage sur les bois en bordure des cours d'eau

	Pieds exploités	Pieds bois à l'eau exploités	Taux de prélèvement bois à l'eau
PAT TIMBER	766	10	1%
BBD	258	94	36%
OKJ	7 370	2 091	28%
LLM	20 364	2 324	11%

	Réussi	Echec	Refusé
PAT TIMBER	10	-	2
BBD	86	8	8
OKJ	1 800	291	624
LLM	2 026	298	334

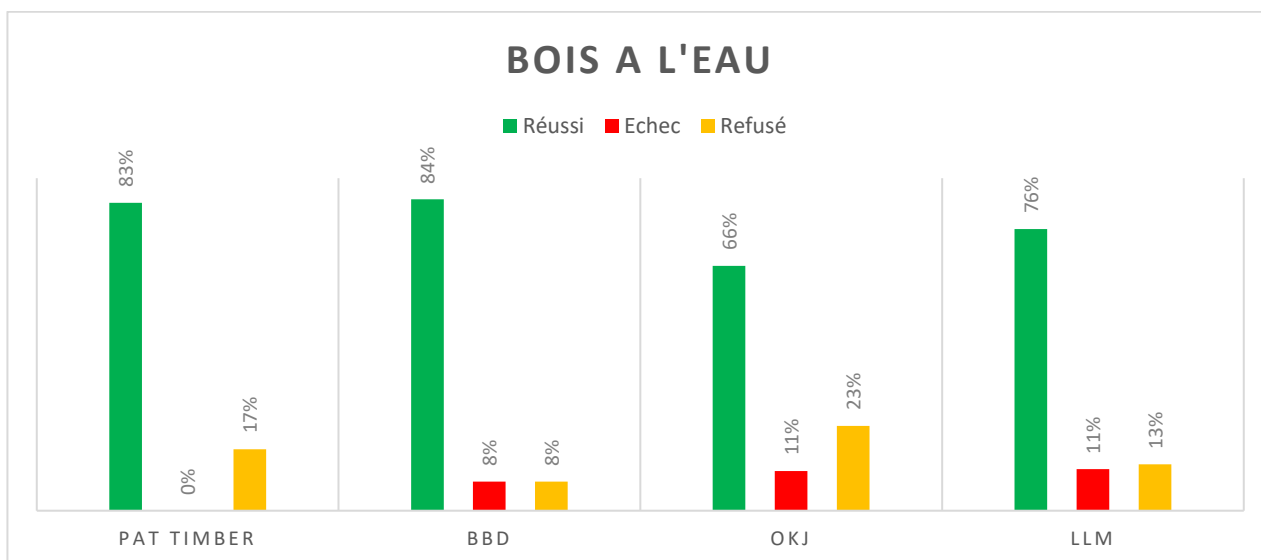


Figure 4 - impact de l'abattage sur les bois en bordure des cours d'eau

Dans le cadre de la préservation des berges des cours d'eau l'abattage des arbres dont la cime ou une partie de l'arbre est interdit. Par contre il est autorisé aux abatteurs de pratiquer l'abattage directionnel des bois en bordure des cours. Le seuil d'échec (partie de l'arbre dans l'eau) ne doit pas être supérieur à 15%. En 2025, nous sommes largement en dessous de ce seuil sur l'ensemble des chantiers d'exploitation.

IMPORTANT !



En moyenne, l'emprise des impacts d'exploitation sur les AAC est de **14,5%**. C'est un bon résultat quand on sait que la FAO estime à **17,9%** les dommages fait au peuplement dans une exploitation conventionnelle au Gabon (FAO, 2003. Tableau 4, p.12 – en prenant 0,2% pour les dégâts dus aux parcs).

Il faut également noter que pour ce qui est des routes, **74,62%** des infrastructures routières représentent la réouverture route.



1.3 Suivi des industries

Les scieries à BAMBIDIE ont consommé **106 515 m³** de grume, pour une production de **34 726 m³** de débités en 2025. Le rendement matière moyen est de **33%**.

Tableau 8 - Suivi des volumes transformés dans les scieries

Scierie	Conso grume (m3)	Production débités (m3)	Dont		Rendement	Volume perte de Séchage (%)
			Prod. Export	Prod. Local		
OK	61 333	25 812	25 525	287	42%	5
BD	30 736	3 293	3 220	74	11%	0
AZ	14 447	5 621	5 621	-	39%	-
TOTAL	106 515	34 726	34 366	360	33%	5

L'okoumé représente 57,58% de la production, Une augmentation de 9,9% par rapport à 2024.

1.4 Synthèse et Objectifs pour 2025

Au total, les impacts de l'exploitation représentent 14,5% des AAC en 2025, pour un taux de prélèvement de 2,38 pied/ha. Ce résultat est positif puisqu'il montre un maintien des résultats obtenus les années précédentes et des résultats bien en deçà des pratiques du secteur.

Pour 2026, les objectifs seront, en plus de maintenir le niveau d'excellence en exploitation faible impact de la société :

- Continuer le travail sur l'implantation des pistes de débardages ou des efforts peuvent encore être faits pour minimiser les impacts ;
- Prendre en compte dans l'évaluation de l'impact l'ouverture, la réouverture et la construction des buses sur les pistes de débardage.
- Prendre en compte dans la planification des activités des zones de fortes pentes



GESTION DES POLLUANTS ET DECHETS

1.5 Hydrocarbures

1.5.1 Consommations gasoil

Les volumes de gasoil consommé par secteur ainsi que les volumes de gasoil consommés par mètre cube produit sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 9 - Suivi des hydrocarbures

Conso gasoil (L)	
Commun	433 841
Forêt	1 656 292
Scieries	1 169 242
Total	3 259 375
Vol de gasoil / m³ commercial produit (forêt)	8,3
Vol de gasoil / m³ de débités AD produit (scierie)	33,7

Le tableau indique une bonne performance de l'exploitation forestière en termes de consommation de gasoil.

Pour ce qui est de la scierie, il est difficile d'évaluer la consommation de gasoil par m³ car le groupe de la SOK alimente en Energie la base vie. En affectant une consommation de 16% à l'alimentation en électricité pour les cases de la base-vie, la consommation par m³ à la SOK est de 20 litres/m³, celle de la SBD à 89 litres/m³ et de celle de la SAZ de 6 litres/m³.

1.5.2 Consommation et récupération des huiles

Le tableau ci-dessous indique les consommations d'huiles pour celles qui ont été identifiées comme récupérables.

Tableau 10 - Suivi des consommations d'huile (L)

15W40 / Rubia 7400 (205 litres / fût)	153
DYNATRANS AC 50 (205 litres / fût)	70
80W90 (208 litres / fût)	18

En revanche, les consommations totales de lubrifiants en 2025 s'élèvent à 13 009 L.

Le suivi régulier des quantités d'huiles récupérées au cours des vidanges, soit des engins soit des fosses de séparation d'hydrocarbures, permet de dresser le tableau suivant :

Tableau 11 - Suivi de la récupération des huiles

Huiles récupérables (litres)	123 645
Huiles récupérées (litres)	15 345



Huiles recyclées (litres)	20 000
---------------------------	--------

Chez CEB, 100% des huiles récupérables le sont. La différence entre la quantité d'huile récupérable et la quantité d'huiles récupérées provient des faits suivants :

- Le volume des huiles récupérables annuellement est estimé à partir du nombre de fûts achetés dans l'année, qui ne sont pas forcément tous utilisés dans la même année ;
- La quantité d'huile réinjectée dans le véhicule après la dernière vidange n'est pas comptabilisée dans l'année en cours ;
- La quantité d'huile renvoyée peut prendre en compte une partie des huiles récupérées durant l'année n-1.

Il faut noter que le volume récupéré est supérieur au volume consommé car une partie de la phase aqueuse est pompée lors de la vidange des fosses de séparation d'hydrocarbure.

1.6 Récupération des batteries et accumulateurs

Tableau 12 - Suivi des batteries / accumulateurs

Nombre de batteries / accumulateurs neufs sorties	155
Nombre de batteries / accumulateurs collectés	148
Nombre de batteries / accumulateurs recyclés	125
Taux de récupération	95%

Le taux de récupération des batteries en 2025 est de 95 %. Pour ce qui est du recyclage, les enlèvements se font dès qu'il y a un stock suffisant pour optimiser le transport vers des centres de destruction et/ou de recyclage.

1.7 Récupération des filtres à huiles

Tableau 13 - Suivi des filtres à huile

Nombre de filtres neufs sortis	1 567
Nombre de filtres récupérés	2 149
Taux de récupération	137 %

Le taux de récupération calculé sur la base des chiffres du Tableau 13 est de 137%. A noter qu'il y a un décalage entre les périodes de sorties de filtres et les périodes de récupération. De ce fait, le taux réel de récupération est constant dans le temps et atteint systématiquement 100%. Il serait même appelé à être au-dessus de ce pourcentage, tel qu'il est observé en 2025, car il y'a également des filtres externes qui sont récupérés.



1.8 Produits chimiques

Le tableau ci-dessus indique la consommation en bidons des produits chimique étant catégorisés comme « Nocif pour l'Environnement » (pictogramme). 

Tableau 14 : Consommation des principaux produits chimiques

N	Désignation	Quantité
1	ANTI FUITE RADIATEUR EN BIDON DE 250 A 325ML	14
2	HUILE MOTEUR 15W40 EN BIDON DE 5L	1
3	HUILE HYDRAULIQUE MINERALE LHM PLUS EN BIDON DE 1L - MINIMUM DE VENTE : CARTON	90
4	LIQUIDE DE FREIN 55+ DOT-4 EN BIDON DE 0,5L	21
5	DILUANT CELLULOSIQUE 5L	14
6	PEINTURE DE MARQUAGE/TRACAGE EN BOMBE DE 500ML ORANGE FLUO	172
7	PEINTURE A L'HUILE NOIRE POUR CHASSIS 1L	16
8	PATE ARMA SEAU 15KG	7
9	PEINTURE BLANCHE POUR CARROSSERIE TOYOTA MATE N°040 EN 1L	34
10	DURCISSEUR LENT POUR PEINTURE CARROSSERIE EN 2KG	7
11	APRES PEINTURE EN BOITE DE 1L	7
12	PEINTURE A L'HUILE GRIS KOMATSU 20L	1
13	PEINTURE A L'HUILE NOIRE MATE 1L	16
14	DURCISSEUR LENT POUR PEINTURE CARROSSERIE EN 1L	1
15	SARPALO AF200T EN BIDON DE 5L	282
16	SARPALO AF200T EN CUBITAINER DE 1000L	1
17	PEINTURE A L'HUILE JAUNE 4KG	38
18	PEINTURE A L'HUILE ROUGE 4KG	177
19	POLYANE TRANSPARENT 42μ EN ROULEAU LARG 6M 336M ²	11
20	PEINTURE A L'HUILE BLANCHE 4KG~~FRA	212
21	PEINTURE A L'HUILE BLEUE 4KG	64
22	VERNIS CELLULOSIQUE INCOLORE BRILLANT 1L	26
23	PEINTURE A L'HUILE VERTE 4KG	161
24	PEINTURE A L'EAU ROUGE 4KG	6
25	BATTERIE 12V 124AH	22
26	BATTERIE 12V 95AH	35
27	BATTERIE 12V 145AH	22
28	BATTERIE 12V 180AH	42
29	BATTERIE 12V 70AH	30
30	BATTERIE 31 CATER	34
31	ELECTROLYTE BATTERIES EN BIDON 5L	3
32	BATTERIE 12V 75AH	1
33	BATTERIE 12V 32AH POUR MOTO TRICYCLE	1
34	DEGRIPPANT WD40 EN BIDON 5L	3
35	MASTIC POLYESTER EN 2KG	23
36	DEGRAISSANT PIECES MECANIQUES VERIMAT 100 EN BIDON DE 30L	14
37	CHIFFONS EN BALLOT DE 50KG	1
38	PH+ POUR PISCINE EN BIDON DE 3KG	1
39	FLOCULANT PISCINE EN 5L	3

40	MASTIC CELLULOSIQUE EN BOITE DE 1L	12
41	DEGRIPPANT WD40 EN AEROSOL 400ML	5
42	LIQUIDE DE FREIN MANITOU EN 1L MANITOU	10
43	LIQUIDE DE FREIN DOT4 EN 0,5L	72
Total		1 713

Le SARPALO sert pour le traitement insecticide des grumes.

1.9 Objectifs pour 2026

Les objectifs seront identiques à 2025, à savoir :

- Aucune pollution environnementale (pas de fuite d'hydrocarbures, maintien des capacités de rétentions et de stockage des polluants) ;
- Retraitement ou stockage à 100% des batteries, filtres et huiles usagées ;
- Economies partout où cela est possible pour minimiser l'utilisation des produits nocifs pour l'environnement.
- Rester en dessous de 3 litres de gasoil par mètre cube produit (roulé)
- Rester autour de 2% de taux de déforestation

ANALYSE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

1.10 Statistiques générales

L'analyse suivante repose sur les données d'accidents du travail (AT) enregistrées durant l'année 2025. Les calculs sont basés sur une hypothèse de 650 employés travaillant 2070 heures par an, soit un total de 1 345 500 heures.

Indicateur	Valeur
Nombre total d'accidents avec arrêt	70
Nombre total de jours perdus	242
Taux de fréquence (TF)	52
Taux de gravité (TG)	0.18
Indice de fréquence	10.8
Indice de gravité	3.46

1.11 Répartition des AT (Accident de Travail) et IT (Incident de Travail) par service

Le tableau suivant présente la répartition des accidents par service sur l'année 2025 :



SERVICE	NOMBRE D'AT	NOMBRE D'IT
ATELIER	4	2
GESTION DURABLE	4	1
MAINTENANCE	1	0
MENUISERIE/CONSTRUCTION	2	1
MESS	2	1
ROULAGE	6	1
ROUTE	1	0
SAZ	7	3
SBD	1	0
SOK	13	5
GARE LTV	0	0
PARC-H	0	1
AFFUTAGE	0	0
SECURITE	0	0
DISPENSAIRE	0	0
SERVICES GENERAUX	0	0
ADMIN LOGISTIQUE ET TRANSPORT	0	0
AMENAGEMENT	0	0
CARNET CHANTIER	0	0
SCIERIE RECUP	1	0
SECHOIR	1	1
CHANTIER BBD	9	2
CHANTIER LLM	9	1
CHANTIER OKJ	9	1
TOTAL	70	20

1.12 Analyse des causes (traumatologie)

Tous les accidents de l'année 2025 sont répertoriés comme étant causés par des « chocs ». Cela inclut potentiellement des plaies, des contusions, ou des traumatismes divers. Une meilleure catégorisation des causes serait utile pour approfondir l'analyse des risques.

1.13 Répartition des AT par secteur

- EXPLOITATION : 42 AT
- SCIERIE : 24 AT
- SERVICES GENERAUX : 4 AT



1.14 Recommandations

Sur la base de l'analyse, voici quelques propositions d'actions :

- Renforcer les équipements de protection individuelle (EPI) et la formation sécurité, notamment dans les services les plus touchés : la scierie à Okoumé (SOK), la scierie à Azobé (SAZ) et les chantiers d'exploitation BAMBIDIE, OKONDJA et LELAMA.
- Améliorer la catégorisation des traumatismes pour mieux cibler les actions correctives.
- Mettre en œuvre un audit sécurité spécifique au secteur Exploitation.
- Renforcer la prévention des chocs par des mesures techniques et comportementales.

SURVEILLANCE DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITES ILLEGALES

1.15 Contrôle des barrières fixes

Le contrôle des accès est indispensable pour assurer la gestion de la concession et empêcher que des activités illégales (orpaillage, chasse, coupe illégale de bois...) aient lieu dans la CFAD.

Tableau 15 - Synthèse de la surveillance des accès à la CFAD

Activités	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de barrières gardées	3	3	7	7	5	16	7	14	9
Nombre routes barrées (non-gardées)	24	28	21	21	16	0	16	17	16
Réparation de barrières réparées suite à malveillance	22	7	3	3	24	6	9	0	2
Véhicules non autorisés contrôlés dans la concession	3	0	0	0	1	2	0	0	0

Les moyens supplémentaires mis à la disposition de l'Équipe Faune et surveillance du territoire demeurent inchangés :

- Pirogue ;
- Véhicule à temps plein ;
- Caméras traps ;

On note une baisse des infractions au niveau des barrières et une absence de véhicules non autorisés dans la concession sur l'exercice 2025 suite à la mise en œuvre de l'ensemble de ces mesures

1.16 Patrouilles mobiles

Les patrouilles mobiles sont effectuées par le Responsable Faune & Chasse, mais aussi le Directeur de Site, le Responsable d'Exploitation et le Responsable Certification & Environnement.



Tableau 16 - Suivi et résultat des patrouilles

Patrouilles mobiles	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024	2025
Patrouilles en voiture (km)	11 720	16 532	23 633	15 345	13 537	23 693	16 287	19 483	45 375
Patrouilles à pied (km)	867	769	840	1961	1106	1750	1099	904	605
Patrouilles fluviales (km)	0	236	581	600	35	0	0	0	173
Résultats									
Nombre de séries de conservation contrôlées	13	11	11	7	9	13	24	23	10
Nombre de campements illégaux identifiés	15	12	6	9	1	1	0	0	0
Nombre de carcasses d'animaux braconnés identifiées	16	7	2	3	4	2	0	0	1

Ces efforts doivent être maintenus pour garantir l'intégrité du massif forestier.

GESTION DE LA FAUNE, DE LA CHASSE ET LUTTE ANTI-BRACONNAGE

1.17 Suivi des chasses organisées

Aucune chasse n'a été autorisée aux travailleurs pour l'année 2024 car la majorité de nos travailleurs réside en ville où l'approvisionnement en protéine est garantie.

Tableau 17 - Suivi des espèces abattues dans le cadre des chasses organisées

Espèces	Quantité								
	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024	2025	
Céphalopes confondus (Peters, à bande dorsales noires)	40	66	56	28	66	0	0	0	
Céphalophe à dos jaune	0	0	0	4	2	0	0	0	
Céphalophe bleu (gazelle)	4	9	4	16	6	0	0	0	
Potamochère	9	6	10	4	11	0	0	0	
Singes (confondus)	10	9	7	17	10	0	0	0	
Buffle	-	-	-	-	-	1	0	0	
Total	63	90	77	69	95	1	0	0	

1.18 Bilan des missions de contrôle avec les Eaux et Forêts (LAB)

Il n'y a eu 1 missions de Lutte Anti-Braconnage en 2025.

Tableau 18 - Bilan annuel des missions LAB

Année	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de missions LAB	4/8	6/8	4/8	4/8	1	7	3	4	1
Infractions donnant lieu à PV	6	5	12	6	0	2	0	2	0
Armes saisies	5	7	16	6	0	1	3	1	0



Un plan de gestion de la faune a été élaboré, validé. Il a été mis en œuvre grâce à des assistances techniques d'universitaire et d'organisme de recherche.

Un dispositif d'inventaire a été mis en place pour une meilleure connaissance du potentiel faunistique.

Une base de données relative au suivi des tableaux de chasse est en place et la connaissance du potentiel faunistique.

SUIVI DES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION

La détermination des HVC présente sur la CFAD de PWG-CEB se fonde sur les documents suivants :

- Interprétation Nationale des forêts à Haute Valeur pour la Conservation pour le Gabon (Stewart et Rayden, 2008) ;
- Maintien des Forêts à Hautes Valeurs pour la Conservation (CEB & Terea, 2008) ;
- Guide générique pour l'identification des Hautes Valeurs pour la Conservation (Brown and al., 2013) ;
- Analyse de la pertinence des séries de protection de la CFAD Precious Woods – CEB (Terea, 2014).

La plupart des données concernant les HCV ont déjà été utilisées dans des parties du présent rapport. Ainsi, cette partie abordera les indicateurs spécifiques de suivi qui n'ont pas été abordés précédemment.

1.19 HVC 1 : Concentration de biodiversité

1.19.1 HVC 1.1 : Zones protégées / Réserves naturelles

Identification : La CFAD de CEB peut abriter la faune sauvage qui se déplace librement entre la CFAD et le Parc National d'Ivindo. La CFAD comprend une zone tampon entre le Parc National et la CFAD (voie d'accès).

Les indicateurs déjà identifiés dans le rapport pour cette FHVC sont :

- Le contrôle des barrières abordé dans le paragraphe 1.15 page 20 ;
- Suivi des missions de lutte anti-braconnage abordé dans le paragraphe 1.18 page 20.

1.19.2 HVC 1.2 : Concentrations d'espèces vulnérables, menacées ou en danger d'extinction

Identification : La CFAD abrite de nombreuses espèces végétales et animales qui sont identifiées comme Hautes Valeurs pour la Conservation dans l'Interprétation Nationale. Les principales menaces pour ces espèces sont le braconnage et les perturbations liées à l'exploitation (surexploitation forestière et l'écrémage génétique).



Les indicateurs déjà identifiés dans le rapport pour cette FHVC sont :

- Gestion de la ressource / production annuelle par ha (m³/ha) abordé dans le paragraphe 1.1.2.
- L'Exploitation Faible Impact et en particulier les inventaires d'exploitation, le suivi journalier des normes EFIR sur les chantiers, les contrôles post-exploitations, abordés dans le chapitre 1.2. On y voit que l'impact de l'exploitation telle qu'effectuée chez Precious Woods – CEB est maîtrisé, suivi et reste bien en deçà des niveaux retrouvés dans l'exploitation conventionnelle, tant au niveau national que régional ;
- La Lutte Anti-braconnage, le contrôle de la chasse et la sensibilisation sur la protection de la faune abordé dans le Chapitre 0 ;
- Fermeture et contrôle des voies d'accès abordé dans le paragraphe 1.15 ;
- Création de refuges via les séries de conservation : Cette partie n'a pas été abordée spécifiquement dans ce rapport, mais les séries de conservation sont celles qui font l'objet d'une surveillance particulière lors des patrouilles anti-braconnage. La mise en place depuis 2015 de l'outil SMART développé par le WCS a permis un suivi plus fin des efforts de protection de la faune. L'intégralité des séries de protection ont été patrouillées en 2025, avec un effort particulier sur les Baïs de Milolé (patrouillés 4 fois avec le WCS et une fois avec les Eaux et Forêts) qui représentent une importance particulière pour la grande faune et les éléphants.

a) Protection de la flore

Le tableau ci-dessous montre plusieurs informations. Tout d'abord il apparait qu'il n'y a pas de pieds sous-diamètre ou sur diamètres exploités.

Tableau 19 - Suivi des efforts de protection de la flore

Suivis des non-conformités exploitation	2016	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'arbres sous-diamètres exploités	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'arbres monuments abattus par erreur	0	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre d'essences interdites (Afo, Moabi, Douka, Andok Kévazingo) abattues par erreur	1*	0	0	0	0	0	0	0	
Suivis des efforts de protection en exploitation sur les AAC fermées en 2021									
Nombre d'arbres monuments protégés	67	149	139	94	1506	1797	8	36	
Nombre de pieds refusés (abattage), protection des cours d'eau	632	3107	3153	3834	3629	3179	0	1241	
Superficies protégées (ha)	670,7	141,56	57,33	0	0	0	0	83,87	
Proportion superficie protégée/exploité	2,6%	0	0	0	0	0	0	1,62%	

* : Ceci concerne l'Ozigo (une essence qui a été déclassifiée en cours d'année 2016) qui a été fracassés par un arbre abattu, mais non abattus directement. Cet incident fait malheureusement partis des aléas de l'exploitation

Ainsi, en combinant les efforts de protection au niveau global (CFAD, UFG et AAC) et local (parcelles d'exploitation et pied inventoriés), PW-CEB s'assure que l'optimum est fait pour préserver la HVC 1.2.



b) Effort de reboisement

En 2025, la pépinière a produit 11 018 plants de 10 essences différentes et la capacité actuelle de la pépinière est de 20 303 plants de 24 essences. Le nombre total de plants introduit en forêt est de 2 324, notamment dans le camp de Bambidie après démantèlement.

Tableau 20 – Effort de reboisement

Nombre de trouées enrichies	0
Nombre de plants introduits dans les trouées enrichies	0
Nombre de carrières enrichies	0
Nombre de plants introduits dans les carrières enrichies	0
Nombre de plants introduits dans les camps	2324

Tableau 21 – Plants produits par essence

Essence	Nombre 2019	Nombre 2020	Nombre 2021	Nombre 2022	Nombre 2023	Nombre 2024	Nombre 2025
Acajou	16	0	0	0	0	0	0
Agba	476	638	1355	0	509	249	318
Anzem noir	0	623	0	0	0	74	0
Azobé	833	4480	2005	2767	3848	501	1206
Bartéria	0	0	0	0	0	0	3715
Béli	39	0	0	0	0	0	0
Bilinga	120	0	0	1986	0	0	0
Bossé clair	0	0	0	0	0	6	0
Dabéma	126	0	0	0	0	0	0
Dibétou	119	303	588	962	767	219	0
Douka	415	2117	0	0	1235	180	0
Doussié	318	0	703	0	106	43	90
Iboga	0	0	0	226	0	0	0
Iroko	208	0	0	735	1164	852	0
Izombé	0	4480	680	0	0	93	0
kévazingo	231	0	912	0	1781	213	0
Koto	117	0	0	0	0	0	0
Longhi	256	0	0	0	0	0	0
Moabi	422	0	1145	123	636	311	39
Movingui	964	642	692	3488	3663	812	0
Mukulungu	0	0	0	0	0	0	40
40Oboto	39	0	96	0	0	21	0
Okan	1209	1524	2508	0	351	153	1248
Ossabel	0	0	0	95	0	0	0
Pao Rosa	969	3443	6074	2092	846	610	0
Okoumé	0	0	0	0	1193	327	2480
Tali	214	2401	3096	4582	0	312	1504
Tiama	536	0	305	0	978	165	0
Ebène	0	0	1576	0	0	159	378
Niové	0	0	172	0	0	0	0
Padouk	0	0	471	2448	364	181	0
Wengué	0	0	13	88	0	0	0
Total	7684	17590	23468	19592	17441	5481	11018



Des efforts supplémentaires peuvent être consentis en 2026

1.19.3 HVC 1.3 : Concentration d'espèces endémiques

Identification : *La CFAD comprend des zones à fort taux d'endémisme, comme les vieilles forêts à dominance en Caesalpiniaceae, Burseraceae et Olacaceae présentant une diversité spécifique particulièrement élevée pour les espèces endémiques.*

En plus des mesures prises pour la protection de la flore et déjà présenté dans ce chapitre sur les HVC 1, PW-CEB a mis en défens toute une série d'espèces qui ne présentaient pas une densité suffisante pour pouvoir prétendre être gérées de manière durable



Tableau 22 – Liste des essences mise en protection par l'aménagement par UFA

Espèce	Famille	UFA 1	UFA 2	UFA 3
Acajou	Méliacée		X	X
Agba	Césalpinioïdée		X	X
Andoung le testu	Césalpinioïdée	X	X	X
Andoung durand	Césalpinioïdée	X	X	X
Andoung heitz	Césalpinioïdée		X	X
Andoung pellegrin	Césalpinioïdée	X	X	X
Andoung microphyllus	Césalpinioïdée		X	X
Andoung morel	Césalpinioïdée	X	X	X
Anzem noir	Césalpinioïdée		X	X
Anzem rouge	Césalpinioïdée	X	X	X
Azobe	Ochnacée	X		X
Bossé clair	Méliacée		X	X
Bossé foncé	Méliacée		X	X
Douka	Sapotacée	X	X	X
Moabi	Sapotacée	X	X	X
Doussié	Césalpinioïdée			X
Faro	Césalpinioïdée			X
Gombe	Césalpinioïdée		X	X
Kévazingo*	Césalpinioïdée	X	X	X
Kong afane	Sapotacée		X	X
Kossipo	Méliacée	X	X	X
Limba	Combrétacée	X	X	X
Limbali	Césalpinioïdée	X	X	X
Pau rosa	Faboïdés			X
Sapelli	Méliacée		X	X
Sipo	Méliacée	X	X	X
Tiama noir	Méliacée	X	X	X
Tiama blanc	Méliacée	X	X	X
Wenge	Faboïdée	X		

* : Il est important de noter que le Kévazingo a été mis en protection dans 2 UFA sur 3 bien avant l'arrêté interdisant son exploitation (N°347-15 du 25/11/2015).



1.19.4 HVC 1.3 : Concentrations saisonnières d'espèces

Identification : *La forêt ripicole de la Loubi et les savanes de l'Ogooué représentent de Hautes Valeurs de Conservation car sont un refuge pour la faune en saison sèche.*

Il n'y a pas eu d'exploitation dans ces zones en 2025.

1.20 HVC 2 et IFL : Vastes forêts à l'échelle du paysage

L'identification des Paysage Forestier Intact (PFI) présent dans et autour de la CFAD de Precious Woods – CEB s'est fait à partir des données disponibles sur le site intactforest.org.

La couche cartographique « IFL 2013 » a été intégrée dans la base de données cartographique de l'entreprise.

Il en ressort que deux « Paysages Forestiers Intacts » sont superposés à la zone de gestion de la CFAD, que l'on peut définir comme suit :

1. **Le PFI du PN Ivindo (Bloc 3)** constitué de forêts âgées à Béli et bois divers peu voire pas perturbée. C'est une zone qui supporte de nombreuses HVC de faune, de flore et écosystémiques en plus de cette HVC 2 ;
2. **Et le PFI d'Okondja (Bloc 2)** constitué de jeunes forêts sans okoumé. C'est une zone qui porte un intérêt comme Aire-Échantillon représentative des types forestiers présent dans la CFAD. Elle n'a aussi jamais fait l'objet d'exploitation forestière. Bien qu'éloignée des routes, elle est par contre sujette à une forte pression de chasse du fait de la proximité de la ville d'Okondja et de la frontière congolaise.

L'intérêt pour la conservation de ces zones n'est pas nouveau, car elles avaient déjà été identifiées dans les différents rapports d'expertise (TEREA, 2008 ; CEB, 2008 ; TERA, 2014 ; CEB, 2016). Mais à cette époque, la définition des HVC 2 ne faisait pas l'objet d'un consensus clair au Gabon, puisque l'interprétation nationale des FHVC (Proforest, 2008) statuait sur l'inutilité du concept en termes de gestion dans le contexte de la situation forestière à cette époque.

Les cartes des deux Paysages Forestiers Intacts présents dans la concession sont présentées ci-après.

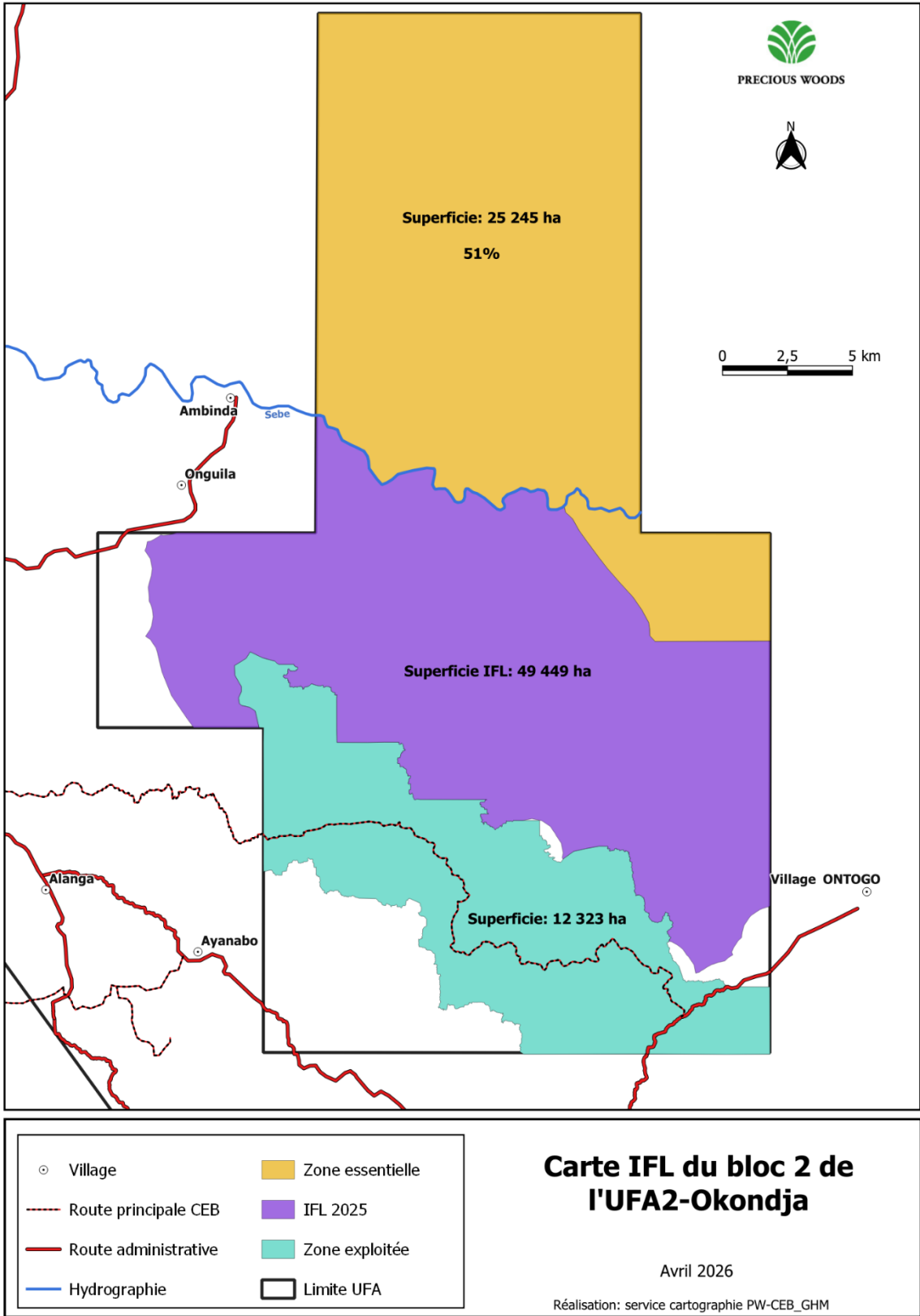


Figure 5 – Carte IFL du bloc 2 de la CFAD PW-CEB

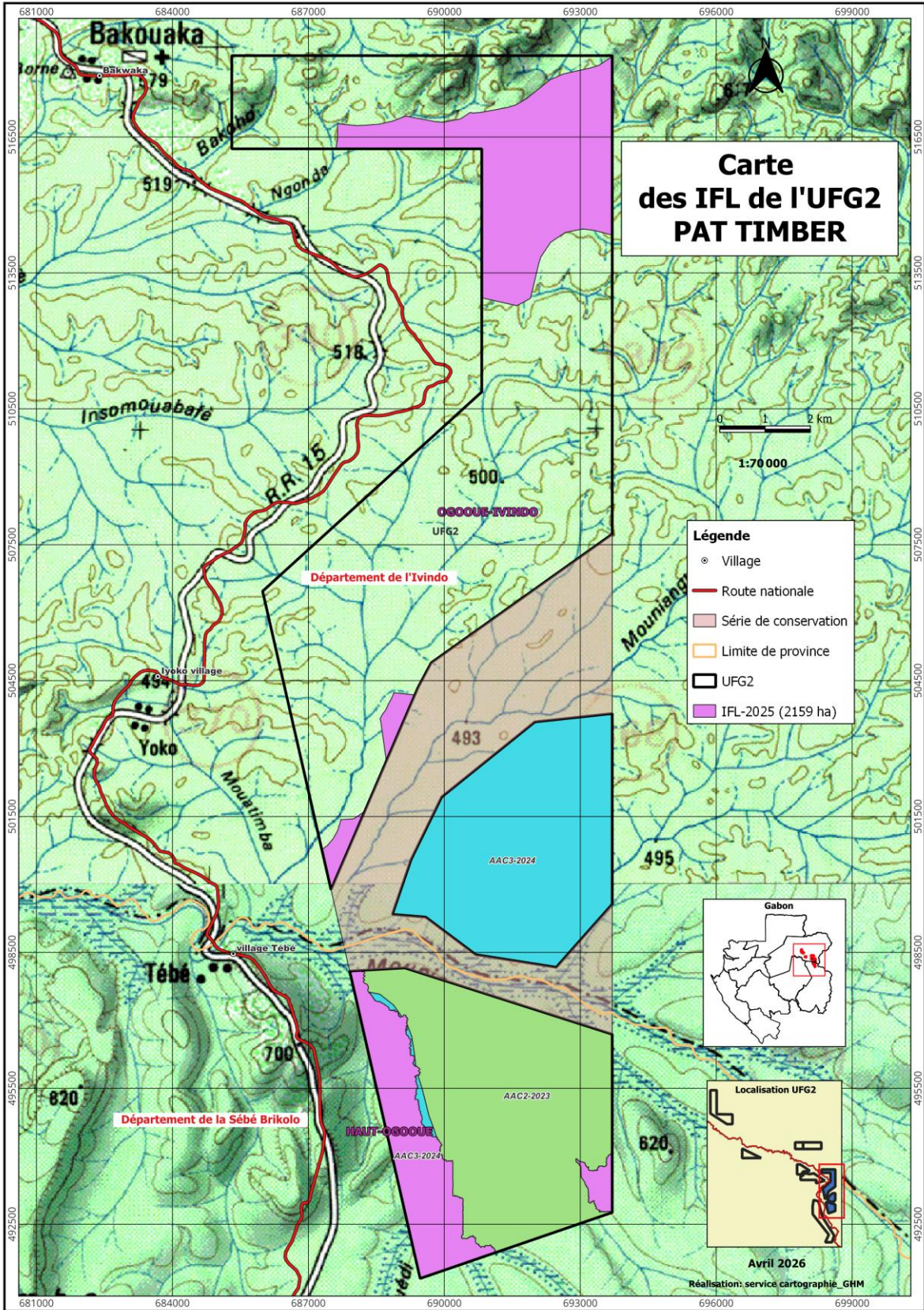


Figure 6 - Carte IFL du bloc 2 de la CFAD PW-CEB

Après comparaison entre la cartographie des PFI réalisée par WRI et la réalité de l’historique de l’exploitation forestière de Precious Woods – CEB, il apparaît qu’il existe un seul Paysage Forestier Intact localisé dans le Bloc 2 de la CFAD.

Le PFI d’Okondja est situé dans l’UFA 2 – UFG 3 de la CFAD. Au 1^{er} Janvier 2026, il totalise une superficie de 49 449 ha et celui de l’UFA PAT TIMBER une superficie de 2159 ha.

La société Precious Woods – CEB avait déjà prévu la mise en conservation intégrale de la série dites des « forêts sans okoumé » sur la base des critères suivants :

- Aire-échantillon représentative d’un des types forestiers présent dans la CFAD ;
- Aspect « intact » de la forêt.

Cette série, d’une superficie de 14 537 ha, représente 30% du PFI d’Okondja.

La société Precious Woods – CEB s’engage formellement à maintenir le statut de la série de conservation des « forêts sans okoumé » qui participe à maintenir l’intégrité du PFI.

1.21 HVC 3 : Écosystèmes menacés ou rares

1.21.1 Baïs, salines et marigots

Identification : *Les baïs, salines ou marigots fréquentés par les grands mammifères sont des écosystèmes portant un intérêt particulier et devant être maintenu.*

Tableau 23 - Suivi des HVC 3

Nombre de sites	15
Superficie (ha)	1528,34

Ces zones sont particulièrement surveillées lors de l’exploitation pour empêcher tout braconnage dans un refuge d’importance pour la grande faune et en particulier les éléphants.

Enfin, en post-exploitation, on veillera comme d’habitude à une fermeture totale des accès.

1.21.2 Falaises d’Okondja

Identification : *Les falaises d’Okondja intègrent les Hautes Valeurs pour la Conservation car sont susceptibles d’abriter des espèces rares ou endémiques.*

La série de protection (falaises d’Okondja) se trouve à côté du bloc 2 qui a été exploité en 2024 mais précédée d’une action de délimitation et marquage à la peinture rouge de la série de protection. Des missions de contrôle dans cette zone n’ont pas permis d’identifier des activités de braconnage.

1.22 HVC 4 : Services écologiques essentiels

1.22.1 HVC 4.1 : Protection critique des bassins hydrographiques et contre l'érosion

Identification : Les cours d'eau constituent une Haute Valeur de Conservation pour le maintien des populations de poissons et la distribution en eau de boisson, aussi bien pour les populations locales incluses dans la concession que pour celles situées en aval.

Dans un souci de protection générale de la qualité des eaux, tous les cours d'eau permanent de la concession ont été classés en HVC 4, afin de simplifier et de généraliser les mesures de gestion.

Sont considérés comme « cours d'eau permanent », les cours d'eau qui présentent un débit permanent (c'est-à-dire même durant la saison sèche) avec un lit d'au moins un mètre de large.

Les indicateurs pour cette FHVC sont :

a) Optimisation du réseau routier et des débardages

Ce point est déjà abordé dans le paragraphe 1.2, page 11. Le tableau ci-dessous montre le suivi qui est fait de chaque ouvrage d'art, pour identifier les cas de sédimentation ou de blocage des cours d'eau. Les franchissements de cours d'eau en exploitation (débardages) sont aussi suivis ainsi que les cas de pollution aux hydrocarbures.

Tableau 24 - Protection des HVC 4 : suivi de l'impact des routes et débardages (AAC ouvertes)

Respect des normes de construction d'ouvrages (Routes)	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de cours d'eau franchis par l'exploitation	39	42	14	15	15	12	17	11
Nombre de ponts construits	23	31	10	10	5	7	7	10
Nombre de buses construits	16	11	4	5	10	5	10	1
Nombre de cas de sédimentation de rivières du fait de l'ouverture de route	1	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de cas d'obstruction de lits de rivières	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de routes construites avec pentes > 12%	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de cas de pollution aux hydrocarbures identifiés par la BCN	11	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'interventions (réparations d'anciens ponts et buses)	11	3	-	1	1	0	0	0
Nombre de passage de ponts et/ou buses démantelées	0	26	15	0	0	0	0	0

b) Réussite et suivi des « Bois à l'eau »

Les bois abattus en bordure des cours d'eau sont strictement suivis par les responsables de chantier et les équipes de BCN (« Brigade de Contrôle des Normes », suivi post-exploitation), hebdomadairement et par poche exploité. Les résultats sont compilés dans le tableau suivant :

Tableau 25 -Protection des HVC 4 : suivi des « Bois à l'Eau »

Pieds	2017	2018	2019	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de bois à l'eau	5 423	8700	10655	9064	8690	5426	5451	5487
Pourcentage de « Refusés »	18%	34%	36%	25%	30%	26%	23%	21%
Pourcentage de « Réussis »	82%	55%	55%	60%	61%	64%	89%	87%
Pourcentage de « Échecs »	16%	10%	9%	9%	10%	10%	28%	13%

Les bois considérés comme « Echecs » sont systématiquement identifiés sur le terrain et nettoyés par l'équipe des « Etêteurs bois à l'eau ».

c) Pistes d'amélioration

Ces tableaux indiquent que le nombre de cas de sédimentation des rivières depuis 2017 est quasi nul. Il en va de même pour les obstructions des lits des rivières. Ceci est en parti dû au fait qu'une grande partie des routes ont déjà été ouvertes dans le passé, mais aussi que les normes de construction des ouvrages de franchissement sont maintenant bien maîtrisées par les opérateurs et parfaitement suivis par les équipes de contrôles.

1.23 Activités Social Externe

Identification : *Les forêts où sont cueillis, de manière importante et régulière les PFNL principaux correspondent à des Hautes Valeurs pour la Conservation.*

Les indicateurs sont suivis par le service Social Externe (SE) et les Fonds pour le Développement Local (FDL) sont présentés dans le rapport annuel des aspects sociaux externes. Les points suivants y sont abordés :

- Réunion auprès des populations riveraines ;
- Respect des droits d'usage (cartographie sociale) ;
- Suivi des redevances villageoises ;
- Suivi des conflits.

La HVC 5 est bien encadrée au niveau de la cellule SE de la société. En particulier, la cartographie des finages villageois est effectuée depuis 2012 et prend en compte systématiquement les PFNL récoltés.

Pour le compte de l'exercice 2024, trois (3) plaintes et un (1) conflits ont été enregistrés. Voir tableau suivant.

Tableau 26 - Suivi des Indicateurs Sociaux en Faveur des Communautés en 2025

Indicateurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Annuel
Production 2025 (m ³)	16 294,92	21 156,37	20 760,70	14 936,54	13 478,72	15 657,48	20 315,32	17 523,20	16 472,80	15 579,85	12 597,77	14 921,45	199 695,10
Fonds de Développement (FDL) alloué aux villages (FCFA)	11 306 355	16 925 094	16 608 557	11 949 230	10 782 978	12 525 986	16 252 253	14 018 563	13 178 236	12 463 878	10 078 214	11 937 156	159 756 082
Sommes engagées des Fonds en 2025	1 100 000	50 000	1 540 000	14 076 332	17 354 746	12 775 117	27 416 183	23 388 269	44 112 710	-	31 110 500	31 730 594	204 654 451
Nombre de projets appuyés (financés) cumulés	0	0	1	4	2	2	5	4	7	0	6	4	35
Nombre de Projet Générateur de Revenus	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	1	2	5
Taux de réception des projets (livrés)	0	0	1	3	1	0	3	0	4	0	2	1	15
Nombre de doléances enregistrées ouvertes	5	1	1	1	0	4	3	3	5	3	2	0	28
Nombre de doléances enregistrées traitées	5	1	1	1	0	4	3	3	4	2	2	0	26
Nombre de plaintes enregistrées ouvertes	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Nombre de plaintes enregistrées traitées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de conflits ouverts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de conflits potentiels identifiés en matière de droits d'usage, et coutumiers clôturés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

De plus, les limites des séries agricoles sont systématiquement rouvertes avant que l'exploitation ne commence dans les zones concernées.

Enfin, le Social Externe a initié, sous la coordination et le contrôle du Comité de Gestion et de Suivi de Projets (CGSP), un ensemble de projet propose par les communautés. Voir le tableau suivant.

Tableau 27 - Projets d'intérêt communautaire initiés grâce aux FDL en 2025

Intitulé des projets	Villages	A réaliser	Réalisé	Taux de réalisation
Projet Construction de 6 cases d'habitation	MBOUNGOU BADOUMA	6 cases Valeur : 15.000.000f	1 case, 2/3 du budget du projet soit 12.000.000 Fcfa ont été versés à l'entrepreneur en charge des travaux. Seule une case a été livrée	16,7%
Projet de pêche artisanale	MBABIRI	Fabrication des pirogues ; achat des congélateurs ; règlement de la facture de carburant et de transport de matériel. Coût total du projet estimé à 12.280.500 FCFA	Versement de la première tranche : 3.685.160 FCFA	30%
Projet Construction case d'écoute à Mouloundou	LEBENGA- MOULOUNDOU	Construction de la case d'écoute à Mouloundou	Montant global déjà remis à l'entrepreneur 8 500 000 FCFA les travaux suivent son cours.	60%
Projet de modernisation du système d'adduction d'eau potable	OKILA-ANDEGUE	Avenant au projet (mise en place d'un nouveau forage) montant arrêter 8 893 000 FCFA	Montant débloqué 8 893 000 FCFA	0%
Projet réfection logement enseignant	BAPOSSO	Réfectionner le logement de l'enseignant 350.500FCFA	Achat matériel pour réfectionner le logement de l'enseignant montant finance à hauteur de 250.500 FCFA Païement de la main d'œuvre 100.000 FCFA	20%
Projet agricole	MOUMBA	Champ de manioc et banane pour un montant de 2 830 000 FCFA	Montant financé 2 830 000 FCFA	20%
Projet de foresterie communautaire	MOUMBA	Autorisation spéciale de coupe pour fabrication du bois de construction pour quelques cases au village. Pour un coût de 1 650 000 FCFA	Montant financé 1 650 000 FCFA	10%
Projet agricole	NDAMBI	Champ de manioc de 3ha pour une valeur de 6 293 957 FCFA	Financement 6 293 957 FCFA	20%
Projet de modernisation du système d'adduction d'eau	OKILA-ANDEGUE	Modernisation du système d'eau coût total du budget estimé à 24.665.330 FCFA	Première tranche payée 12.332.665 FCFA Deuxième tranche payée 6 166 332 FCFA Troisième tranche payée 6 166 332 FCFA	70%

Rapport Annuel 2025

Suivi-Évaluation des indicateurs de performance
environnementale



PRECIOUS WOODS

Projet construction case d'écoute	LEBENGA- MOULOUNDOU	Construction d'une case d'écoute à Mouloundou coût estimé à 8 500 000 FCFA	Montant financé 8 500 000 FCFA	60%
Electrification du village par panneaux solaires + Adduction en eau	NDEKABALANDJI	Electrification de l'ensemble du village Valeur : 13.000.000 FCFA	Projet financé en novembre 2021 à hauteur de 11.500.000f et en avril 2025 ce sont 4 210 000 Fcfa qui ont été engagé pour le projet d'électrification du village par panneaux solaires	50%
Projet Construction case d'écoute	LIBALADOUBA	Construction de la case d'écoute évalué à 17 424 000 FCFA	Financement : Première tranche 6 969 600 FCFA Deuxième tranche 5 227 200 FCFA	60%
Projet Hydraulique villageoise	LIFOUTA 2	Hydraulique villageoise évaluée à 16 776 933 FCFA	Financement : Première tranche 6 710 773 FCFA Deuxième tranche 5 033 080 FCFA Troisième tranche 5 033 080 FCFA	60%
Projet de construction d'une case de passage	BOUNDZOUNBBA	Construction d'une case de passage pour un coût total de 13 883 000 FCFA	Montant débloqué : Première tranche 5 553 200 FCFA Deuxième tranche 4 164 900 FCFA Troisième tranche 4 164 900 FCFA	80%
Projet de construction d'une case d'écoute	LIBALADOUBA	Construction d'une case d'écoute pour un coût total de 17 424 000 FCFA	Financement : Première tranche 6 969 600 FCFA Deuxième tranche 5 227 200 FCFA	
Projet d'hydraulique villageoise	LIFOUTA 2	Hydraulique villageoise pour une valeur de 5 033 080 FCFA	Financement : Première tranche 6 710 773 FCFA Deuxième tranche 5 033 080 FCFA	70%
Projet de construction d'une case de passage	MBOMO- MAYIMA	Construction d'une case de passage pour une valeur de 35 084 700 FCFA	Financement : Première tranche 14 033 880 FCFA Deuxième tranche 10 525 410 FCFA Troisième tranche 10 525 410 FCFA	60%
Projet Construction case d'écoute	LIKOKODIBA	Construction d'une case d'écoute estimé à une valeur de 18 618 000 FCFA	Financement : Première tranche 7 447 200 FCFA Deuxième tranche 5 585 400 FCFA	60%

Rapport Annuel 2025
Suivi-Évaluation des indicateurs de performance
environnementale



Projet agricole	NDZONDE	Achat de deux tronçonneuses et autres matériaux pour un cout de 3 577 500 FCFA	Montant financé 3 577 500 FCFA	100%
Projet réhabilitation de la case d'écoute du village en électricité (panneaux solaires)	OKILA-ANDEGUE	Mise en place des panneaux solaires, abonnement canal, réfection porte, fenêtres etc pour un montant de 3 411 000 FCFA	Financé à hauteur de 3 411 000 FCFA	100%
Projet achat produits pharmaceutiques	OKILA-ANDEGUE	Achat des produits pharmaceutiques pour le dispensaire du regroupement à hauteur de 1 723 000 FCFA	Montant débloqué pour l'achat 1 723 000 FCFA	100%
Projet achat équipements	OKILA-ANDEGUE	Achat des équipement destinés à soutenir les actions éducatives et sanitaires. (Chaises, tente, lampes projecteurs) pour un montant de 4 550 000 FCFA	Montant financé 4 550 000 FCFA	100%
Projet d'adduction d'eau potable	MBOUNGA	Installation d'un système moderne d'approvisionnement. Cout global du projet : 26 392 131 FCFA	<ul style="list-style-type: none"> - Première phase financée en mars 2023 à hauteur de 10 203 000 FCFA. - Financement de la deuxième phase en septembre 2023 à hauteur de 9 030 000 FCFA Financement de la troisième et dernière phase en avril 2024 montant verse 7 159 130 FCFA	100%
Projet entretien du village	OSSELE	Achet de deux débroussailleuses pour une valeur de 1 800 000 FCFA	- Montant financé 1 800 000FCFA	100%
Projet visant à améliorer la vie des communautés	ENGOUMOU	Achat de certains matériaux qui vont améliorer la qualité de vie et la cohésion sociale au sein des communautés (ordinateur HP, imprimante EPSON ... pour un montant de 2 983 000 FCFA	2 983 000 FCFA	100%
Projet agricole	ENGOUMOU	Achat de deux tronçonneuses 070 GUIDE 90CM pour une valeur de 1 720 000 FCFA	1720 000 FCFA	100%
Projet construction case d'écoute	LEBENGA-MOULOUDOU	Construction d'une case d'écoute à Lebenga cout estime à 8 000 000 FCFA	Montant finance 8 000 000 FCFA	100%
Projet éducation	BAPOSSO	Achat du matériel didactique pour l'école du village cout estime à hauteur de 707 520 FCFA	Montant financé 707 520FCFA	100%

Projet éducation	BAPOSSO	Paiement de la prime d'incitation de l'enseignant du village première tranche. Montant total a payer pour l'année 2023-2024- 1 200 000 FCFA	Montant financé 450 000 FCFA	37,50%
Projet éducation	BAPOSSO	Paiement de la prime d'incitation de l'enseignant du village troisième et dernière tranche. Montant total a payer pour l'année 2023-2024- 1 200 000 FCFA	Montant financé 450 000 FCFA	60%
Projet éducation	BAPOSSO	Paiement de la prime d'incitation de l'enseignant du village troisième et dernière tranche. Montant total a payer pour l'année 2023-2024- 1.200.000 FCFA	Montant financé 300.000 FCFA	100%
Projet éducation	BAPOSSO	Paiement de la prime d'incitation pour l'enseignement du village pour la période de septembre à décembre 2024 (600 000 FCFA)	Montant financé 600 000 FCFA	100%
Projet agricole	BAKOUSSOU	Achat d'une tronçonneuse 070 pour l'abattage des plantations 823 529 FCFA	Montant financé 823.529 FCFA	100%
Projet Construction de 3 cases d'habitation	MBOMO MAYIMA	3 maisons Valeur : 14.817.000FCFA	2 maisons livrées sur 3. Financement réalisé à hauteur de 70% soit 10.371.900FCFA Troisième et dernière maison versement effectué en juin 2024 pour un montant de 4.445.100 FCFA	90%
Projet agricole	MOUMBA	Achat de deux tronçonneuses STHIL 070 pour un montant de 2 179 238 FCFA	Montant financé 2 179 238 FCFA	100%
Projet éducation	LIFOUTA 2	Assister deux fils du village enseignants pour une formation 200 000 FCFA	Montant financé 200 000 FCFA	100%
Projet agricole	LIKOKODIBA	Achat d'une tronçonneuse, deux débroussailleuses et, le transport pour une valeur de 3 400 000 FCFA	Montant financé 3 400 000 FCFA	100%

1.24 HVC 6 : Identité culturelle traditionnelle

Identification : Aires forestières qui s'avèrent essentielles à l'identité culturelle traditionnelle des communautés locales (domaines d'importance culturelle, écologique, économique ou religieuse qui ont été cernés en collaboration avec ces communautés locales)

Des sites correspondant à une HCV 5&6 ont été identifiés et marqués avec les représentants des communautés locales des villages Mbabiri, Otoundou, Mbounga-Onia, Tebe-Meleko, Makatamangoye1, Makatamangoye2, pour les protéger lors de l'exploitation.

Les HVC marquées cette année 2025 figurent dans le tableau suivant.

Tableau 28 - HVC 5&6 identifiées et marquées en 2025

	Indicateurs de cartographie participative	Pourcentages	Villages	Commentaires
Cartographie participative	Proportion de villages riverains où la cartographie participative a été faite	8,16%	- Mbabiri, - Otoundou - Mbounga-Onia - Tebe-Meleko - Makatamangoye1 - Makatamangoye2	Les données collectées sur le terrain sont en cours de traitement au service cartographie.
	Proportion de villages riverains sensibilisés par rapport à l'objectif trimestriel	43,39%		23 villages sur 53 ont été sensibilisés
	Proportion de village ou la réunion d'identification des HVC a été faite avec matérialisation de la zone tampon autour des valeurs	100%	- Mbabiri, - Otoundou - Mbounga-Onia - Tebe-Meleko - Makatamangoye1 - Makatamangoye2	6 villages sur 6 concernés par l'exploitation en 2025 dans lesquels les HVC ont été matérialisées.
	Proportion de visite de site (HVC) visités en fin d'activité dans l'AAC	0%		L'exploitation dans les AAC en activité n'a pas été clôturé en 2025.
	Proportion de sites (HVC) visités avec écart	0%		Le contrôle n'a pas été fait parce que les AAC sont jours en activité.
	Proportion de réunions d'ouverture (fêtes de la forêt) menées par rapport au nombre de villages riverains concernés par l'exploitation annuelle	100%	- Mbabiri, - Otoundou - Mbounga-Onia - Tebe-Meleko - Makatamangoye1 - Makatamangoye2 - Ndjounou-Longa1	7 villages sur 7 concernés par les activités d'exploitation de 2025 ont célébré la fête de la forêt

PARTENARIATS SCIENTIFIQUES

La PW-CEB poursuit plusieurs partenariats scientifiques depuis plusieurs années pour le suivi de la flore et de la faune présente sur sa concession.

En 2025, les activités dans ce domaine ont été les suivantes :



- **NATURE +** : Mise en place d'un verger à graine pour la réhabilitation des camps démantelés ;
- **Université de Gembloux** :
 - Travaux de doctorat de Marius RUWET : Évaluer les caractéristiques hydrauliques des espèces appartenant au clade Berlinia et leur capacité à résister à la sécheresse ;
- **ENEF** :
 - DISSOLI Alban : Evaluation et valorisation des déchets de bois dans les scieries sur une période de 17mois : cas de Precious Woods-CEB ;
 - MAROGA SOUZA Véronicka : Prédation des plantules du Pao Rosa enrichi en trouée d'abattage
 - MOUSSAGA MBOUTSI Gabrielle : Essai de bouturage de l'okoumé, l'Okan, le Dibetou et le Padouk en vue de produire un verger à graine de clones ;
 - Germina AKOUMIGI : Evaluation des performances de germination des graines et plantules (azobé et Tali) issues de semenciers de qualité en vue de créer un verger à graines durable.
- **USTM**
 - Roméo KOUMBA (Doctorant) : Impact des molécules répulsives/attractives sur les éléphants ;
- **Autre**

Publications dans des revues internationales

Quentin GUIDOSSE : Thèse sur l'écologie de l'okoumé réalisée en grande partie au sein de la concession forestière PW-CEB Gabon : ***Des racines à la canopée : les facteurs écologiques à l'origine de la monodominance d'Aucoumea klaineana Pierre dans les forêts d'Afrique centrale.***

Mémoire de fin d'études

RAS